

07.12.2016 – 16:51 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: La SSE étonnée du durcissement du système de la priorité indigène décidée au Conseil des Etats

Zurich (ots) -

C'est avec surprise que la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) a pris acte du durcissement des dispositions concernant la priorité indigène décidé par le Conseil des Etats. Avec la définition restrictive du chômage déterminant, une large part des professions de l'artisanat se voient imposer de lourdes charges bureaucratiques, en général impraticables. Le fait que, de surcroît, les chômeurs «dont le profil correspond au poste vacant» doivent non seulement être invités à un entretien d'embauche, mais soumis à titre alternatif également à un «test d'aptitudes professionnelles» équivaut presque à la quadrature du cercle.

Il est totalement incompréhensible que les violations de telles clauses élastiques soient frappées d'une amende pouvant aller jusqu'à 40'000 francs. Il est à espérer que le Parlement parviendra à se mettre d'accord sur une solution plus acceptable sur le plan économique. Concrètement parlant, il faut empêcher d'élargir encore la bureaucratie par rapport à la solution du National. De même, le montant des amendes devrait être réduit de moitié.

La SSE sait parfaitement que certaines mesures s'imposent dans le secteur principal de la construction pour ce qui a trait au chômage de travailleurs faiblement qualifiés. Toutefois, il faut opérer des différenciations en l'occurrence et agir en conformité avec la pratique, compte tenu du chômage n'étant dans la construction que légèrement supérieur à la moyenne de toutes les branches. En effet, selon le Seco, le chômage s'établissait à 4,2% en octobre 2016 dans notre branche. Par conséquent, les critiques politiques excessives tous azimuts ne procureront pas de nouveaux emplois et n'aideront qu'un très faible nombre de chômeurs à retrouver rapidement du travail.

Les employeurs ont jusqu'ici fait preuve d'une volonté de compromis, mais ces propositions ont surchargé vraiment ce projet.

Contact:

Gian-Luca Lardi
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Benedikt Koch, Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/622'09'40
E-Mail: bkoch@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100796728> abgerufen werden.